

**DECLARATION DE
POLITIQUE
COMMUNALE**

Enghien, le 26 février 2019

1. Enghien, ville en transition

- 1.1. Pour une ville qui respire :**
 - 1.1.1. Réduire l’emprise de la voiture sur l’espace public
 - 1.1.2. Miser sur la mobilité partagée
 - 1.1.3. Miser sur le vélo
 - 1.1.4. Penser la mobilité pour tous
- 1.2. Pour une ville qui s’engage :**
 - 1.2.1. Engager la transition énergétique
 - 1.2.2. Renforcer la qualité de l’habitat
 - 1.2.3. Tendre vers une consommation exemplaire
 - 1.2.4. Mener des actions orientées sur la santé
 - 1.2.5. Encourager et soutenir les initiatives locales de transition
- 1.3. Pour une ville qui implique :**
 - 1.3.1. Associer les Enghiennois-es aux processus de décision
 - 1.3.2. Impliquer les Enghiennois-es dans des actions de transition
- 1.4. Pour une ville qui valorise la biodiversité**
 - 1.4.1. Renforcer la présence de la nature dans l’espace public
 - 1.4.2. Sensibiliser les acteurs économiques
 - 1.4.3. Préserver les milieux naturels et développer le maillage écologique
- 1.5. Pour une ville qui s’ouvre**
 - 1.5.1. Ouvrir l’école sur le monde extérieur
 - 1.5.2. Sensibiliser au rôle écologique et à la valeur de la biodiversité
 - 1.5.3. Renforcer la dynamique Cittaslow

2. Enghien, réseau social grandeur nature

- 2.1. Pour une ville où chacune et chacun trouve sa place**
 - 2.1.1. Créer du lien social
 - 2.1.2. Répondre aux besoins et attentes spécifiques des aîné-es
 - 2.1.3. Répondre aux besoins et attentes spécifiques des jeunes
 - 2.1.4. Répondre aux besoins et attentes spécifiques des tout-petits et de leurs familles
 - 2.1.5. Miser sur le sport et la culture comme outils de rencontre et d’intégration
- 2.2. Pour une ville solidaire**
 - 2.2.1. Lutter contre la précarité et protéger la dignité
 - 2.2.2. Augmenter l’offre de logements
 - 2.2.3. Promouvoir des emplois de qualité, oser l’innovation
- 2.3. Pour une ville hospitalière**
 - 2.3.1. Accueillir la diversité des Enghiennoises et Enghiennois comme une richesse
 - 2.3.2. Offrir des services de qualité aux nouveaux arrivants
 - 2.3.3. Réserver une place à toutes les personnes à besoins spécifiques

3. Enghien, ville-parc

- 3.1. Pour une ville qui investit l’espace public**
 - 3.1.1. Relier la ville au parc, réintroduire le parc dans la ville
 - 3.1.2. Mettre en valeur le riche patrimoine de notre ville
 - 3.1.3. Encadrer l’expression urbanistique pour conserver la cohérence et le caractère historique
 - 3.1.4. Animer l’espace public
 - 3.1.5. Miser sur la ruralité
- 3.2. Pour un parc, jardin des Enghiennois-es**
 - 3.2.1. Proposer des activités de qualité
 - 3.2.2. Associer les Enghiennois
 - 3.2.3. Développer les équipements
- 3.3. Pour une ville dynamique qui s’appuie sur son parc**
 - 3.3.1. Enghien, centre commercial local et vivant
 - 3.3.2. Développer les circuits courts
 - 3.3.3. Miser sur le tourisme comme outil de développement

A l'aube de cette nouvelle mandature communale, notre société est confrontée à deux défis majeurs : le dérèglement climatique et la fracture sociale. Cette note de politique communale propose tout d'abord des mesures volontaristes pour relever ces deux défis à l'échelon local. Elle décrit par ailleurs un projet de ville fédérateur pour les citoyens et mobilisateur pour les acteurs économiques.

Enghien, du fait de ses commerces et de son tissu associatif, de ses écoles, de la gare et des nombreux axes de communication vit au rythme d'une activité importante et de déplacements nombreux. Résolument orienté vers un avenir plus respectueux du bien-être et de la santé des Enghiennois-es, de leurs enfants et petits-enfants, le premier défi est de tirer profit de ces avantages tout en s'inscrivant dans une logique de **transition** vers une **société décarbonée** où chacune et chacun participe activement à la construction d'un nouveau modèle de vivre ensemble. Engagée pour un environnement sain, notre ville misera tout d'abord sur une mobilité collective et alternative, réservant notamment une place de choix au vélo. Elle tentera ensuite d'optimiser l'utilisation des ressources et de réduire la production de déchets, elle se mobilisera pour enrayer la perte de biodiversité. Convaincues que la transition passera aussi par la **démocratie participative**, les autorités communales sont décidées à impliquer les Enghiennois-es dans les réflexions et les décisions qui concernent les enjeux majeurs.

Dans un monde où tout s'accélère, une ville efficace ne peut laisser personne sur le côté. L'exclusion est une réalité que notre commune et ses habitant-es subissent de plein fouet. Dans ce contexte sensible, les services publics seront plus que jamais au service des Enghiennois-es pour renforcer les **liens sociaux**, promouvoir la **diversité** comme une richesse et fournir un **accompagnement** aux personnes en situation de fragilité. Pour relever ce second défi, les autorités communales s'engagent résolument pour une ville où chacun trouve sa place, où l'on prend soin de l'autre, où l'on valorise la diversité.

Les visiteurs nous renvoient une image très positive de notre ville à la campagne, riche de son réseau associatif, de ses commerces, de son histoire et de son patrimoine. Enghien possède en effet un énorme **potentiel** d'attractivité touristique. La valeur patrimoniale de notre ville et de son parc est en effet exceptionnelle. Le bâti et les espaces verts sont des éléments de **fierté** pour les Enghiennois-es et des atouts pour le **développement** d'une cité telle que la nôtre. Plus que jamais, les autorités communales osent croire au potentiel de leur ville. Elles souhaitent investir l'espace public et miser sur la capacité d'attractivité d'une ville-parc, une ville qui valorise la qualité de son environnement, une ville où l'activité se développe, une ville où il fait bon vivre.

Cette déclaration de politique communale (DPC) se décline en trois parties : « ville en transition », « Réseau social grandeur nature » et « ville-parc ». Les différents chapitres sont construits autour d'actions opérationnalisables par les services communaux ainsi qu'autour d'investissements qui devront encore être chiffrés lors de l'élaboration du Programme Stratégique Transversal. Ce travail, mené en étroite collaboration avec le personnel communal, imposera sinon un élagage, au moins une planification de ces investissements. Les autorités locales s'engagent à soumettre la DPC à une évaluation publique en milieu de législature afin de mesurer l'état d'avancement des actions et des investissements, de réorienter éventuellement certains projets et d'assurer la plus grande transparence par rapport aux Enghiennoises et aux Enghiennois.

1. Enghien, ville en transition

1.1. Pour une ville qui respire

1.1.1. Réduire l'emprise de la voiture sur l'espace public

Actions

- 1) Multiplier les espaces de convivialité sans voiture :
 - Transférer certaines places de parkings du centre-ville vers des parkings de proximité
 - Concevoir des aménagements pour rendre occasionnellement possible la création d'un piétonnier à la Grand Place et/ou à la rue de Bruxelles et/ou à la rue d'Herinnes
 - Réserver des rues aux jeux pendant les congés scolaires, en concertation avec les riverains
- 2) Renforcer la sécurité autour des écoles, dans les rues commerçantes et les quartiers résidentiels :
 - Limiter la circulation des véhicules autour des écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves (rues scolaires)
 - Réduire la vitesse dans les quartiers habités (centre-ville jusqu'à la gare en zone 30, zones résidentielles, radars)
 - Améliorer l'éclairage de certains quartiers, carrefours et passages pour piétons
 - Ajouter des traversées sécurisées là où le besoin s'en fait sentir
- 3) Réduire la pollution par les gaz d'échappement et le bruit, tout particulièrement à proximité de la gare et des écoles :
 - Couper le moteur des véhicules à l'arrêt (opération "moteur coupé")
 - Utiliser le cheval de trait pour certaines missions en ville (enlèvement sapins, déchets...)
- 4) Libérer le centre-ville du flux automobile de transit :
 - Mettre les remparts à double sens pour partager les flux de circulation
 - Créer une voirie à travers le site Sturbois/Wielant
 - Interdire la traversée de la ville aux poids lourds (y compris sur les remparts)
 - Limiter les horaires de livraison au centre-ville

Investissements

- 1) Aménager 200 places de parking de proximité à moins de 7 minutes à pied de la Grand Place
- 2) Aménager 200 places de parking-relais (P+R)
- 3) Eclairer le P+R Nautisport et le cheminement qui traverse le parc jusqu'au centre-ville
- 4) Réaménager la Place du Vieux Marché

1.1.2. Miser sur la mobilité partagée

Actions

- 1) Accueillir et promouvoir les services de covoiturage et de véhicules partagés :
 - Réserver des places de stationnement pour le car sharing et le covoiturage
- 2) Offrir un service de prise en charge à domicile complémentaire aux TEC et taxis privés :
 - Maintenir le service « Tous en bus »
- 3) Organiser le parking partagé notamment via l'utilisation d'une application.
- 4) Soutenir les initiatives de déplacements groupés vers les écoles

Investissements

- 1) Une navette ou tout autre moyen de déplacement partagé (vélo, trottinette...) entre le P+R Nautisport et le centre-ville (voire entre les villages et le centre-ville)

1.1.3. Miser sur le vélo

Actions

- 1) Développer un réseau sécurisé pour les déplacements à vélo :
 - Créer et sécuriser les traversées de route
 - Signaler les itinéraires cyclables par des panneaux spécifiques
 - Adopter le principe des « rues cyclables » dans les voiries étroites du centre-ville
- 2) Actualiser le plan communal des déplacements cyclables (signalisation et aménagements)

Investissements

- 1) Multiplier les parkings vélos en ville et dans les villages
- 2) Placer des boxes à vélos dans les quartiers résidentiels
- 3) Sécuriser les pistes cyclables vers les écoles et le Nautisport (chaussées d'Ath et de Soignies)
- 4) Aménager une piste cyclable à la chaussée Brunehaut

1.1.4. Penser la mobilité pour tous

Actions

- 1) Réserver davantage d'espaces aux piétons dans les aménagements de voirie :
 - Viser la norme d'1,5m pour la largeur des trottoirs lors de tous travaux en voirie
- 2) Développer un réseau sécurisé pour les déplacements à pied :
 - Installer une signalétique piétonne qui indique les temps de marche vers les pôles d'intérêt
 - Editer une carte « piétons » avec des chemins confortables pour repenser les déplacements
 - Améliorer la sécurité des itinéraires par l'éclairage et les marquages
- 3) Développer le maillage des sentiers dans les campagnes :
 - Catégoriser les sentiers dans les campagnes et développer un maillage cohérent
 - Remettre en état et entretenir ceux qui sont identifiés pour ce maillage
- 4) Développer les aménagements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) :
 - Renforcer l'accessibilité PMR du parc, des trottoirs et des bâtiments publics
 - Utiliser une application pour accélérer l'identification des dégradations aux trottoirs

Investissements

- 1) Elargir les trottoirs à 1,5m lors de chaque chantier de réfection de voirie
- 2) Adapter le revêtement de certains sentiers du parc pour les déplacements des PMR

1.2. Pour une ville qui s'engage :

1.2.1. Engager la transition énergétique

Actions

- 1) Réduire les consommations d'énergie :
 - Améliorer la performance énergétique des logements appartenant à la ville et au CPAS
 - Elaborer un plan énergie (en partenariat avec RenoWatt)
 - Soutenir les habitants qui veulent réduire leur consommation (promouvoir la thermographie des bâtiments)
 - Informer & sensibiliser la population à l'utilisation rationnelle de l'énergie (conférence & guidance énergétique)
 - Maintenir l'octroi d'une prime à l'installation d'un chauffe-eau solaire
- 2) Produire localement de l'énergie renouvelable :
 - Mobiliser l'investissement dans une coopérative locale et participative
- 3) Encourager la transition vers des véhicules sans émissions de carbone :
 - Remplacer la flotte de véhicules en tenant compte des avancées technologiques

Investissements

- 1) Isoler les bâtiments et logements communaux (priorités à fixer dans le cadre de RenoWatt)

1.2.2. Améliorer la qualité de l'habitat

Actions

- 1) Imposer des mesures qualitatives lors de la construction de nouveaux logements :
 - Imposer des critères de mixité lors de la construction de nouveaux quartiers
 - Imposer des critères environnementaux lors de la construction de nouveaux quartiers
- 2) Augmenter la qualité du parc locatif sur notre territoire :
 - Lutter contre les logements insalubres et les marchands de sommeil
 - Sensibiliser les propriétaires privés à la qualité des logements qu'ils louent
- 3) Faciliter le développement de nouvelles formes d'habitat :
 - Encourager l'habitat intergénérationnel (« un toit deux âges », habitat kangourou...)
 - Modifier les règlements communaux pour permettre ces nouvelles formes d'habitat
- 4) Limiter l'étalement urbain et privilégier la rénovation du bâti existant
- 5) Encourager les promoteurs à privilégier les logements de qualité (charte quartier durable...)

Investissements

- 1) Soigner la qualité des logements communaux (notamment, les logements de transit)

1.2.3. Tendre vers une consommation exemplaire

Actions

- 1) Tendre vers le zéro déchet :
 - Encourager et former au compostage à domicile
 - Offrir des poules ou créer un poulailler urbain pour valoriser les déchets organiques
 - Encourager l'utilisation de langes lavables pour les enfants
 - Mettre des gobelets réutilisables à disposition des organisateurs d'événements
 - Intégrer une clause « déchets » dans les conventions pour tous types d'événements
 - Lutter contre les mégots de cigarettes
 - Développer des pratiques éco-responsables en matière de gestion des déchets (éco-team)
 - Améliorer la collecte sélective des déchets communaux
 - Réduire la consommation de papier dans les bureaux de l'administration
 - Réduire la consommation d'encre via l'utilisation de ECOFONT
- 2) Soutenir et développer une économie circulaire (réparer, recycler, réutiliser) :
 - Collecter les déchets compostables
 - Favoriser l'installation d'une ressourcerie
 - Favoriser l'organisation de formations « do it yourself »
 - Soutenir les activités du « repair café »
- 3) Relocaliser l'économie, développer des circuits courts et attirer de l'activité au centre-ville
- 4) Intégrer davantage les clauses environnementales dans les marchés publics.

Investissements

- 1) Multiplier le nombre de points d'apport volontaire de déchets (PAV)

1.2.4. Mener des actions orientées sur la santé

Actions

- 1) Promouvoir une alimentation de qualité :
 - Proposer une alimentation bio, locale, saine, diversifiée et/ou végétarienne dans les collectivités locales (cantines scolaires, crèche, maison de repos...)
- 2) Promouvoir le sport pour tous :
 - Permettre à un public le plus large possible d'accéder aux infrastructures sportives (forfaits ou d'abonnements)
 - Donner accès, à un coût réduit, à des activités encadrées (fitness, piscine, cours collectifs...)
 - Organiser la « Quinzaine du sport » (occasion de s'essayer à divers sports au choix) en partenariat avec les clubs sportifs de l'entité

3) Lutter contre les assuétudes :

- Relayer les campagnes de sensibilisation et prévention en partenariat avec les acteurs locaux

Investissements

- 1) Aménager un parcours santé
- 2) Créer une piste finlandaise
- 3) Installer des appareils cardio de plein air

1.2.5. Encourager et soutenir les initiatives locales de transition

Actions

- 1) Diffuser l'information sur l'utilisation rationnelle de l'énergie :
 - Encourager l'isolation
 - Encourager les constructions passives ou basse énergie
 - Encourager les systèmes de chauffage collectif
- 2) Réduire la consommation d'eau :
 - Généraliser la récupération et l'utilisation des eaux de pluie dans les permis d'urbanisme
- 3) Réduire la production de déchets :
 - Décourager l'utilisation des objets à usage unique
- 4) Encourager l'accueil de la nature au jardin :
 - Encourager l'installation d'hôtels à insectes
 - Encourager la plantation de plantes mellifères, d'arbres fruitiers, de haies...
 - Encourager la création de mares
 - Organiser des formations au jardinage
- 5) Favoriser les achats locaux
 - Soutenir la mise en place d'une monnaie locale
 - Proposer des bons d'achats dans les commerces locaux (cadeaux, primes...)

1.3. Pour une ville qui implique :

1.3.1. Associer les Enghiennois-es aux processus de décision

Actions

1. Multiplier les lieux de démocratie participative :
 - Organiser des « assemblées hybrides » composées d'élus locaux, de citoyens sans mandat politique et de représentants des associations
 - Mettre en place des conseils participatifs pour suivre chaque projet important (avec des volontaires, des personnes concernées par le projet et des citoyens tirés au sort)
 - Favoriser l'expression des idées, besoins, envies (plateforme numérique, boîtes à idées...)
 - Mesurer le taux d'adhésion aux idées émises (via la plateforme numérique)
 - Pérenniser les conseils consultatifs existants et en développer de nouveaux (jeunes)
 - Rappeler le droit d'interpellation du citoyen au conseil communal.
2. Renforcer l'information, la réflexion et l'analyse :
 - Diffuser une information accessible et complète sur le budget communal
 - Organiser des cafés/soirées philo sur des thèmes de société
 - Organiser des forums et/ou états généraux de la transformation sociale, écologique et politique en mobilisant les associations

Investissements

- 1) Prévoir chaque année un crédit budgétaire participatif

1.3.2. Impliquer les Enghiennois-es dans des actions de transition

Actions

- 1) Développer du commun (ressources partagées, gérées collectivement) :
 - Multiplier les vergers et potagers partagés avec zone de compostage
 - Multiplier les sites d'accueil des « incroyables comestibles »
 - Soutenir les initiatives d'achats groupés (énergie, vélos, matériel scolaire...)
- 2) Soutenir et encourager la contribution des associations et des volontaires :
 - Dans le domaine de la propreté (ambassadeurs, semaine de la propreté...)
 - Dans la gestion de l'environnement (lutte contre les invasives, parc...)

1.4. Pour une ville qui valorise la biodiversité

1.4.1. Renforcer la présence de la nature dans l'espace public

Actions

- 1) Préserver l'intégrité des jardins en ville
- 2) Multiplier et mettre en valeur les espaces verts
- 3) Concevoir les zones d'immersion temporaire (ZIT) comme lieux d'accueil de la biodiversité
- 4) Favoriser la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes & mellifères.

Investissements

- 1) Aménager une ZIT au lieu-dit de la Planche pour lutter contre les inondations à Petit-Enghien
- 2) Aménager une ZIT à l'arrière des fonderies pour lutter contre les inondations à Enghien

1.4.2. Sensibiliser les acteurs économiques

Actions

- 1) Encourager la transition de l'agriculture vers des techniques non conventionnelles (cultures sans labour...)
- 2) Réduire l'utilisation des pesticides de manière générale et plus particulièrement à proximité des écoles et des quartiers habités

1.4.3. Préserver les milieux naturels et développer le maillage écologique

Actions

- 1) Développer et protéger les couloirs écologiques :
 - Préserver prioritairement les milieux humides
 - Stimuler et participer à la plantation de haies, d'arbres et de plantes mellifères
 - Restaurer la qualité de l'eau des cours d'eau
 - Développer un « couloir noir », notamment dans le parc
 - Lutte contre la pollution lumineuse (régler l'intensité de l'éclairage public, éclairer uniquement vers le bas...)
 - Contrôler l'utilisation des pesticides près des éléments du maillage et quartiers habités
- 2) Protéger les insectes pollinisateurs :
 - Installer un rucher dans le parc
 - Installer des hôtels à insectes en divers endroits
- 3) Poursuivre la lutte contre les inondations en partenariat avec les agriculteurs
- 4) Lutter contre les espèces invasives et la banalisation des milieux naturels
- 5) Poursuivre les actions de promotion de la biodiversité telles que la gestion différenciée des espaces verts, la verdurisation des cimetières
- 6) Remplacer une part significative des sapins naturels par des créations plus durables

Investissements

- 1) Protéger et restaurer le site de l'Etang du Miroir (berges, plantations...)

1.5. Pour une ville qui s'ouvre

1.5.1. Ouvrir l'école sur le monde extérieur

Actions

- 1) Organiser la rencontre entre élèves et monde professionnel (visites, stages, témoignages...)
- 2) Impliquer les élèves dans Actions en faveur de l'environnement
- 3) Impliquer les élèves dans Actions sociales
- 4) Encourager l'utilisation des langues dans des situations de communication
- 5) Mettre les élèves en situation de rencontres interculturelles et/ou intergénérationnelles
- 6) Parrainer les monuments commémoratifs.

1.5.2. Sensibiliser au rôle écologique et à la valeur de la biodiversité

Actions

- 1) Informer sur l'importance de la biodiversité, de son rôle écologique et de sa valeur
- 2) Impliquer les quartiers et associations dans les projets de valorisation et de protection
- 3) Organiser le partage de compétences entre personnes expertes et novices (jardinage, etc.)
- 4) Promouvoir la grainothèque de la bibliothèque.
- 5) Sensibiliser le public au bien-être animal

1.5.3. Renforcer la dynamique Cittaslow

Actions

- 1) Valoriser les producteurs locaux et les circuits courts
- 2) Développer les systèmes d'échanges locaux
- 3) Adopter des prescriptions pour un urbanisme à visage humain

2. Enghien, réseau social grandeur nature

2.1. Pour une ville où chacune et chacun trouve sa place

2.1.1. Créer du lien social

Actions

- 1) Renforcer le lien social dans les villages et quartiers, pour plus de convivialité et de solidarité :
 - Soutenir les actions des comités de quartier et des quartiers en transition (espaces de citoyenneté, bourse aux idées, échanges, festivités...)
 - Mettre en place des rencontres inter quartiers (par ex. sous forme d'olympiades)
- 2) Renforcer le lien social dans les villages et les quartiers pour renforcer la sécurité :
 - S'appuyer sur les partenariats locaux de prévention (PLP) pour diffuser les bonnes pratiques
 - Renforcer les relations de voisinage pour lutter contre les vols
 - Améliorer et diffuser le Règlement général de Police (préciser les règles concernant le bruit)
- 3) Renforcer le lien social dans les villages et quartiers pour renforcer le vivre ensemble :
 - Elaborer une charte avec les citoyens (des engagements pour améliorer le vivre ensemble)
 - Miser sur la Police et les gardiens de la paix pour rappeler les règles du vivre ensemble
- 4) Développer et animer des lieux de rencontre :
 - Créer un espace de rencontres dans le pavillon du Petit parc cogéré avec différents publics
 - Aménager des zones de rencontre concertées avec les riverains (bancs, espaces verdurisés)
 - Multiplier les aires de jeux dans les quartiers éloignés du parc
 - Ouvrir les écoles en dehors des heures scolaires pour y pratiquer des activités à tout âge
- 5) Soutenir la vie associative de notre commune :
 - Proposer des lieux de réunion, séminaire et conférence facilement accessibles
 - Informer sur les initiatives de solidarité (vêtements de seconde main, banque alimentaire)

Investissements

- 1) Réaménager le pavillon du Petit-Parc
- 2) Aménager une plaine de jeux à Petit-Enghien

2.1.2. Répondre aux besoins et attentes spécifiques des aîné-es

Actions

- 1) Développer les services permettant de rester le plus longtemps possible à son domicile :
 - Soutenir et développer les services d'aide et de soins à domicile (repas, aides familiales...)
 - Soutenir les initiatives d'entraide pour des petits travaux à domicile (petites réparations...)
 - Garantir la mobilité des aîné-es (Tous en bus)
 - Prévoir une aide pour couvrir une partie des frais (aménagements, langes, etc.)
- 2) Créer une maison d'accueil et de loisirs (centre de jour) :
 - Créer un lieu d'accueil attenant à la maison de repos afin de soulager les aidants proches
 - Proposer des activités ludiques et adaptées aux envies et besoins des aîné-es
 - Organiser les déplacements entre le domicile des aîné-es et la maison de repos
- 3) Créer un réseau de seniors actifs et participatifs :
 - Développer des activités d'apprentissage et de loisirs pour les aîné-es
 - Prolonger l'autonomie des pensionnaires de la Maison de repos (projets et activités diverses, transmission de la mémoire...)
 - Favoriser les relations intergénérationnelles en mêlant les publics
- 4) Impliquer les aîné-es dans des démarches de démocratie participative

Investissements

- 1) Aménager un centre de jour au sein de la maison de repos/du CPAS
- 2) Prévoir véhicule et chauffeurs pour les déplacements entre le domicile et le centre de jour
- 3) Organiser l'accueil en courts séjours à la maison de repos

2.1.3. Répondre aux besoins et attentes spécifiques des jeunes

Actions

- 1) Créer un lieu de rencontres avec et pour les jeunes :
 - Mobiliser les jeunes autour d'un projet de maison de jeunes
 - Engager une personne pour porter ce projet et le faire vivre (éducateur)
- 2) Soutenir et développer les initiatives en faveur des jeunes :
 - Multiplier les activités à destination des jeunes
 - Soutenir les entrepreneur-es et porteur-euses de projets qui souhaitent monter des projets avec les jeunes
 - Favoriser l'accès des jeunes au sport
 - Organiser la journée de la jeunesse
 - Poursuivre et développer le concept « Eté solidaire »
 - Soutenir les activités des mouvements de jeunesse
 - Rassembler et diffuser les informations qui concernent les jeunes
 - Organiser des activités pendant les jours blancs
 - Favoriser le sport de rue
- 3) Donner la parole aux jeunes :
 - Engager un éducateur de rue pour aller à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent
 - Favoriser une participation active des jeunes à notre société, les impliquer dans le débat public et la prise de décisions
 - Organiser des ateliers, des débats et des réflexions avec les jeunes
 - Organiser des rencontres avec des personnalités locales
 - Vulgariser et diffuser les décisions du Conseil communal pour les jeunes
 - Permettre l'expression des idées des jeunes (vidéos, etc.)
 - Favoriser l'expression artistique (film, spectacle, tag...)

Investissements

- 1) Créer un skate park
- 2) Acquérir et/ou aménager un local pour une maison des jeunes

2.1.4. Répondre aux besoins et attentes spécifiques des tout-petits et de leurs familles

Actions

- 1) Développer l'offre en milieu d'accueil (quantitativement et qualitativement) :
 - Accueillir les demandes d'urgence de courte durée
 - Organiser des « stages » pour les 2,5 / 3,5 ans en période scolaire
 - Développer un projet de halte-garderie
 - Coordonner les milieux d'accueil (inscriptions, animations contes, conférences...)
- 2) Visibiliser les services et activités à destination des tout-petits et leurs parents/grands-parents

Investissements

- 1) Aménager une plaine de jeux dans le parc accessible aux différents âges

2.1.5. Miser sur le sport et la culture comme outils de rencontre et d'intégration

Actions

- 1) Développer et diversifier l'offre d'activités culturelles :
 - Ateliers créatifs (musique, poésie, bricolage...)
 - Festival de cinéma
 - Spectacles gratuits pour les jeunes
 - Mur à taguer
 - Activité autour de la poésie (lecture de textes...)
 - Service de lecture pour les personnes âgées (home) et les bébés
 - Festivités pendant les fêtes de fin d'année

- 2) Faire connaître l'offre d'activités sportives
 - Créer une plateforme des clubs sportifs
 - Faire connaître les clubs loisirs
- 3) Organiser conjointement une remise de « mérites » sportifs, culturels, économiques...

Investissements

- 1) Créer un pôle culturel
- 2) Faire aboutir les projets de terrains synthétiques pour le hockey et le football
- 3) Remplacer l'éclairage du hall sportif de Nautisport par des lampes LED
- 4) Economiser l'énergie de la piscine (système de ventilation et isolation)
- 5) Créer une nouvelle salle de spinning
- 6) Aménager le parking autour du complexe sportif Nautisport

2.2. Pour une ville solidaire

2.2.1. Lutter contre la précarité et protéger la dignité

Actions

- 1) Renforcer l'accompagnement des personnes fragilisées :
 - Fournir ponctuellement un accompagnement individuel en situation de détresse
 - Proposer des ateliers collectifs d'insertion sociale (alimentation de qualité, énergie, budget, hygiène, prévention du gaspillage...)
 - Coordonner et développer l'action des différents services sociaux
 - Renforcer l'action des services sociaux en les rassemblant sur un même site
 - Développer des outils de communication adaptés
- 2) Renforcer l'aide sociale :
 - Fournir des aides matérielles via le CPAS ou un réseau associatif/citoyen
 - Fournir une aide alimentaire via les partenaires sociaux
 - Fournir des aides au logement (recherche de logement)
 - Faire connaître toutes les aides possibles (communication via différents médias)
 - Encourager le recours au service de médiation de dettes et de gestion budgétaire
 - Développer un projet de formation locale et solidaire à l'horticulture afin de renforcer l'autonomie alimentaire.
 - Donner accès aux potagers partagés

2.2.2. Augmenter l'offre de logements

Actions

- 1) Mobiliser les logements inoccupés (pour les jeunes, les familles monoparentales...) :
 - Actualiser régulièrement l'inventaire des logements inoccupés
 - Développer le partenariat avec l'Agence immobilière sociale (informer les propriétaires)
 - Prendre en gestion, à l'amiable, des logements privés inoccupés
- 2) Augmenter l'offre de logements à prix accessibles :
 - Atteindre l'objectif d'un logement de transit par tranche de 5000 habitants
 - Proposer aux jeunes un loyer préférentiel pour les logements communaux
 - Créer un cadre légal relatif à la cession de logements par les promoteurs à titre de charges d'urbanisme
 - Promouvoir les projets d'achat collectif
- 3) Renforcer l'information sur les logements publics :
 - Assurer une « permanence logement » hebdomadaire
 - Mettre en ligne les différents formulaires d'inscription

Investissements

- 1) Rénover et/ou acquérir de nouveaux logements publics (afin de tendre vers les 10 %)

2.2.3. Promouvoir des emplois de qualité et oser l'innovation

Actions

- 1) Mobiliser tous les moyens disponibles pour l'insertion socio-professionnelle :
 - Soutenir l'activité de la Régie de quartier
 - Accompagner les demandeurs d'emploi par le maintien voire le renforcement d'un service de job coaching (service Hope)
 - Poursuivre la mise à l'emploi des personnes exclues du chômage (via les articles 60 et 61).
 - Tenter une expérience pilote « Territoire zéro chômage de longue durée » (en partenariat avec l'ONEM)
- 2) Renforcer l'information sur les offres d'emploi :
 - Installer des panneaux d'affichage en différents endroits publics
 - Diffuser l'information sur le site Internet de la ville
- 3) Mobiliser les acteurs économiques :
 - Référencer les acteurs économiques (entreprises, commerces, events, Horeca, gîtes...)
 - Renforcer la concertation et le dialogue avec les acteurs économiques identifiés
 - Développer le lien entre acteurs économiques et emploi : offrir des espaces où offre et demande se rencontrent

2.3. Pour une ville hospitalière

2.3.1. Accueillir la diversité des Enghiennois·es comme une richesse

Actions

- 1) Favoriser la rencontre entre les différentes cultures :
 - Multiplier les occasions de rencontres (expositions, repas, semaines à thème)
 - Elaborer des petits films qui décrivent les différents points de vue (situations de vie)
- 2) Accueillir toute personne en détresse et notamment les réfugiés :
 - Mettre des logements à disposition dans le cadre des initiatives locales d'accueil (ILA), qualifier certains logements à cette destination
 - Sortir les personnes de leur isolement (parrainage, etc.)
 - Soutenir les initiatives citoyennes (voisins solidaires)
 - Créer une équipe de bénévoles capables de se mobiliser dans l'urgence pour l'accueil de nouveaux arrivants (aide matérielle, orientation, traduction...)
 - Renforcer les compétences du service population en matière de droits des étrangers
- 3) Organiser des formations prévues dans le cadre du parcours d'intégration, mais ouverte à tous les Enghiennois·es :
 - Formation en langue (français langue étrangère, alphabétisation, tables de conversation)
 - Formations à la citoyenneté
- 4) Penser et s'engager collectivement pour le bien vivre ensemble
 - Signer la charte « commune hospitalière » et appliquer ses engagements
 - Prévoir un guide du bien-vivre à Enghien à destination des primo-arrivants
 - Etablir une charte du bien vivre ensemble à la campagne qui lie les habitants et les agriculteurs

2.3.2. Offrir des services de qualité aux nouveaux arrivants

Actions

- 1) Soigner l'accueil des nouveaux habitants (soirée des nouveaux habitants...)
- 2) Créer un « welcome pack »

2.3.3. Réserver une place à toutes les personnes à besoins spécifiques

Actions

- 1) Apporter une attention spécifique à l'intégration des jeunes adultes porteurs de handicaps
- 2) Favoriser l'inclusion dans l'enseignement communal
- 3) Renforcer les partenariats avec l'ETA

3. Enghien, ville-parc

3.1. Pour une ville qui investit l'espace public

3.1.1. Relier la ville au parc, prolonger le parc dans la ville

Actions

- 1) Reconnecter spatialement le parc à la ville, favoriser les liaisons :
 - Créer un maillage vert depuis le parc vers la ville
 - Créer un cheminement piéton entre le Petit Parc et la rue de Bruxelles
 - Préserver et valoriser les retombées végétales (arbres, arbustes, plantes grimpantes...) issues des grands jardins enclos de murs
- 2) Préserver le caractère vert en ville et renforcer la présence végétale :
 - Renforcer la présence de la nature dans l'espace public (espaces verts, éléments végétaux, potagers collectifs...)
 - Préserver les zones de cours et jardins dans le centre-ville
 - Inciter les habitants, les quartiers à fleurir les façades, les trottoirs

Investissements

- 1) Aménager l'espace circulaire à la sortie du parc pour faire le lien avec la Grand-Place
- 2) Réaménager la Grand-Place en multipliant les éléments végétaux

3.1.2. Mettre en valeur le riche patrimoine de notre ville

Actions

- 1) Mettre en valeur les éléments du paysage urbain qui rappellent le passé prestigieux de la ville
 - Faire ressortir les éléments hauts (clochers, tours, tourelles) visibles depuis de nombreux points de vue
 - Mettre en valeur les éléments de petit patrimoine architectural (portes cochères et éléments stylistiques), folklorique et religieux (autels, potales)
 - Sensibiliser au bâti ancien (illustrer les éléments majeurs par des panneaux didactiques)
 - Nommer ou renommer des endroits chargés d'histoire
 - Mettre à l'étude le classement du château et des murs d'enceinte du parc
- 2) Requalifier les espaces publics :
 - Soigner particulièrement les lieux de vie, les places de la ville et des villages (mobilier urbain, terrasses, plantations...)
 - Privilégier des aménagements urbains qualitatifs
 - Aménager des espaces de rencontres dans les quartiers
- 3) Soigner la propreté publique :
 - Adapter le nombre et l'emplacement des poubelles publiques
 - Renforcer le tri sélectif dans les lieux publics
 - Augmenter les points de distribution des sacs à déjections canines
 - Installer un système de récupération des canettes en ville
 - Installer des filets à canettes à la sortie des autoroutes
 - Garantir la propreté publique en poursuivant les infractions au règlement de Police
- 4) Inscrire la Ville d'Enghien dans une opération de rénovation urbaine

Investissements

- 1) Terminer le remplacement de l'éclairage public par des consoles LED
- 2) Mettre en lumière les églises et autres éléments majeurs du patrimoine
- 3) Rendre les entrées de la ville plus accueillantes grâce à des insertions artistiques
- 4) Poursuivre la rénovation des voiries en centre-ville et dans les villages

3.1.3. Encadrer l'expression urbanistique pour conserver la cohérence et le caractère historique

Actions

- 1) Préserver et restaurer les éléments qui rappellent le passé prestigieux de la ville
 - Préserver les murs anciens en briques rouges
 - Conserver les venelles pour l'aspect pittoresque
- 2) Harmoniser les expressions commerciales pour améliorer l'image du centre-ville
 - Encadrer voire adapter les enseignes publicitaires selon les prescriptions (emplacement, nombre, matériaux...)
 - Préserver les devantures remarquables, animer celles qui sont délaissées et en aménager de nouvelles
 - Garantir la combinaison de la vitalité commerciale et de l'habitat aux étages
- 3) Actualiser le guide communal d'urbanisme en y intégrant les différentes chartes
 - Charte quartier durable, qualitatif et convivial
 - Charte division d'immeuble
 - Charte urbanistique du bureau ERU

3.1.4. Animer l'espace public

Actions

- 1) Créer des événements et parcours de découverte :
 - Rassembler les Enghiennois-es autour de leur patrimoine lors d'un événement festif
 - Créer un itinéraire de découverte du patrimoine qui intègre ville, parc et villages
 - Promouvoir le musée de la tapisserie (exposition ponctuelle)
 - Développer les partenariats (avec le doyenné, les arbalétriers, le couvent des capucins...)
 - Organiser un concours de photographies mettant en valeur le patrimoine et les artistes locaux
- 2) Réserver une place plus importante à la culture dans l'espace public :
 - Réserver des espaces pour les musiciens, dessinateurs, artistes de rue
 - Développer le « street art » en lien avec la thématique « ville-parc »

3.1.5. Miser sur la ruralité

Actions

- 1) Maintenir ou relancer l'activité commerciale dans les villages :
 - Encourager la création d'une épicerie de village (mobile, livraison ou magasin)
 - Relancer un marché de produits locaux décentralisé
 - Promouvoir et soutenir les producteurs et artisans locaux
 - Créer une ceinture alimentaire en collaboration avec Ath et Lessines
- 2) Mettre en valeur le patrimoine rural :
 - Mettre en valeur le musée de la vie rurale de Marcq
 - Réhabiliter certains sentiers

Investissements

- 1) Investir dans le patrimoine rural sur base d'un projet concerté et participatif, dans le cadre d'un Plan communal de développement rural (PCDR)

3.2. Pour un parc, jardin des Enghiennois-es

3.2.1. Proposer des activités de qualité

Actions

- 1) Privilégier l'organisation d'activités qualitatives, respectueuses du patrimoine
 - Elaborer une charte qualité à destination de tous les organisateurs d'événements

- 2) Multiplier les activités à destination des familles :
 - Aménager un parcours aventure
 - Utiliser les outils numériques
- 3) Favoriser l'expression artistique :
 - Multiplier les lieux d'expression en salle ou en plein air (musique, conte...)
 - Aménager un coin lecture avec des armoires à livres
 - Créer un spectacle visuel

3.2.2. Associer les Enghiennois

Actions

- 1) Réserver un accueil privilégié aux Enghiennois-es :
 - Garder le parc accessible même quand il y a des activités payantes
 - Lors de certaines activités, prévoir un stand pour que les Enghiennois-es se retrouvent
 - Proposer un tarif préférentiel pour les Enghiennois-es lors des activités payantes
 - Définir les zones accessibles aux mouvements de jeunesse
 - Limiter la circulation des véhicules motorisés dans le parc
- 2) Renforcer les collaborations avec les associations de volontaires :
 - Accueillir et protéger la faune
 - Accueillir le public et mettre en valeur le patrimoine

3.2.3. Développer les équipements

- 1) Renforcer les équipements destinés à l'accueil du public
 - Améliorer la visibilité de l'office du tourisme (à déplacer dans la logette à l'entrée du parc)

Investissements

- 1) Construire une plaine de jeux pour les enfants
- 2) Aménager une salle de cinéma et équiper une salle pour l'accueil de spectacles
- 3) Aménager des sanitaires à proximité de la salle multimédias
- 4) Aménager un espace de stockage à proximité de la salle des Acacias

3.3. Pour une ville dynamique qui s'appuie sur son parc

3.3.1. Enghien, centre commercial local et vivant

Actions

- 1) Miser sur l'économie locale, mettre en valeur les commerces locaux :
 - Désigner un coordinateur prospectif (manager de centre-ville)
 - Lutter contre les vitrines vides (recherche de locataires et projets de visuels en façade)
 - Aider les nouveaux commerces à s'installer (primes et soutien administratif)
 - Renforcer la diversité de l'offre de commerce et de services
 - Actualiser le schéma de développement commercial
- 2) Renforcer l'attractivité commerciale :
 - Renforcer l'activité économique le dimanche
 - Mettre en réflexion les horaires d'ouverture des magasins
 - Soutenir le dialogue entre commerçants et clients pour identifier les attentes
 - Redynamiser la braderie (choix des thèmes, folklore local...)
 - Encourager l'accueil bilingue dans les commerces
- 3) Renforcer la diversité de l'offre de commerces et services :
 - Favoriser l'installation d'une ressourcerie
 - Multiplier les commerces de détail en centre-ville (alimentaire, spécialisé, artisanat...)
 - Encourager le libre-service dans les magasins
 - Lancer un marché des fleurs dans le parc (avec vente ou échange de semences paysannes)
 - Favoriser l'implantation des activités commerciales sous représentées

- 4) Développer les outils de promotion et de marketing :
 - Créer du lien entre les activités du parc et les commerces locaux (vente de produits)
 - Se spécialiser dans un domaine pointu, le valoriser et le promouvoir
 - Renforcer la publicité en-dehors d'Enghien (notamment vers Herne et la Flandre)
 - Multiplier les journées du client
 - Créer un sac de commerce durable, élément de city branding
 - Impliquer les écoles (concours sur le développement de projets économiques)
- 5) Mener une réflexion sur les livraisons :
 - Etudier la faisabilité d'un dépôt en périphérie avec livraison en camionnette ou vélo-cargo

Investissements

- 1) Aménager la Cour d'honneur du parc pour permettre l'extension du marché dans le parc

3.3.2. Développer les circuits courts

Actions

- 1) Promouvoir l'activité des producteurs locaux :
 - Lancer un marché des producteurs locaux
 - Sensibiliser au bénéfice des achats de proximité pour le citoyen et le commerçant
 - Promouvoir le commerce équitable
- 2) Renforcer la mise en réseau des acteurs économiques locaux :
 - Créer un lieu virtuel qui regroupe toutes les productions locales avec partage d'infos
 - Créer un réseau de solidarité entre indépendants (prêt de matériel...)
 - Organiser des moments de rencontre et de convivialité (petits déjeuners...)

3.3.3. Miser sur le tourisme comme outil de développement

Actions

- 1) Soigner la qualité de l'accueil :
 - Identifier les intérêts des différents publics cibles
 - Renforcer la signalisation (office du tourisme, centre culturel, bibliothèque...)
 - Prévoir un stand d'information sur la Grand-Place quand il y a une activité dans le parc
 - Organiser la formation du personnel d'accueil et des guides touristiques
 - Impliquer les habitants et commerçants dans des démarches d'accueil de qualité
 - Développer l'accueil des visiteurs néerlandophones à Enghien
- 2) Développer l'offre de logements :
 - Référencer l'offre de logements
 - Développer l'offre de logement chez l'habitant
- 3) Développer les outils numériques :
 - Créer une application qui permet une visite à la carte et en toute autonomie
 - Renforcer la présence sur le Web
 - Renforcer le référencement Internet
- 4) Créer des parcours de découverte :
 - Créer un parcours de découverte du patrimoine bâti (ville et parc)
 - Créer un parcours de découverte du patrimoine naturel et des jardins
 - Créer un parcours de découverte du parc adaptée aux enfants
 - Mettre en valeur les arbres remarquables du parc
 - Miser sur les chevaux (découverte du parc en chars à bancs...)
 - Mettre en valeur le Pavillon des 7 Etoiles (activité astronomie...)
 - Créer des sentiers pédestres entre différentes attractions touristiques
- 5) Accueillir des activités commerciales ou d'entreprises dans le parc :
 - Multiplier les salons et foires thématiques (salon des artisans, bien-être...)
 - Equiper les bâtiments du parc pour les activités d'entreprises
 - Renforcer l'information et la promotion des salles à louer (team building...)

- 6) Renforcer la promotion des activités locales :
- Renforcer l'annonce des événements aux entrées de la ville et du parc
 - Implanter une signalisation spécifique des lieux culturels
- 7) Développer des partenariats :
- Multiplier les partenariats avec les opérateurs touristiques de la WaPi et du Hainaut
 - Accorder les agendas des différents opérateurs (notamment avec Silly)
 - Proposer une formule de découverte combinée avec d'autres villes

Investissements

- 1) Aménager une cuisine professionnelle au Château et/ou aux Ecuries
- 2) Installer au moins un panneau d'affichage électronique